



Janvier 2016

CE DRRP: L'information de vos élus CFDT

OUVERTURES EN CONTINU DE 7 AGENCES EN DRRP:

Nous vous reproduisons les derniers échanges avec notre Direction de réseau sur le sujet ;

« Notre organisation syndicale Cfdt a demandé lors de la réunion de CE DRRP du 7 janvier sur l' **Information en vue d'une consultation sur les projets d'ouverture en continu des agences**, une négociation sur des **contreparties** pour les salariés. Nous attendons une date de négociation »

Réponse de la Direction : *« Comme précisé dans les supports d'information, ces projets ne modifient pas le temps de travail des collaborateurs concernés ni le temps de la pause déjeuner et respectent les modalités de l'accord sur la réduction du temps de travail. En conséquence, et conformément à nos échanges lors du dernier CE, ils n'appellent pas de contreparties.*

Par ailleurs et comme évoqué également en CE et précisé ensuite aux directions de groupes, nous nous sommes engagés à décaler la date de consultation du CE sur février 2016 de manière à vous donner plus de temps pour étudier les dossiers et à vous apporter des éléments complémentaires à l'occasion des CHSCT. »

Ce dossier soulève de nombreuses interrogations de la part de nos collègues que nous ne manquerons pas de relayer dans le cadre des différentes instances.

RECLAMATIONS LIEES A LA FACTURATION DES COMPTES ET SURCHARGE DE TRAVAIL :

Pour rappel l'intervention de la Cfdt auprès de la Direction de réseau :

« Comme suite à notre visite de la DRRP à Maisons-Alfort, nous tenons à vous alerter sur les risques psycho-sociaux manifestes auxquels sont exposés nos collègues du fait d'une charge de travail actuelle et prévisionnelle excessive. En effet, vous n'êtes pas sans savoir que sur 32.000 réclamations recensées à ce jour au niveau national, il y a sur notre seule DR 9.000 réclamations liées à la décision prise par la direction de notre entreprise de facturer des frais de tenue de compte à compter du 1er janvier 2016.

En conséquence, et pour faire face à cette situation de crise, nous vous demandons de prendre en urgence les mesures adéquates pour permettre à nos collègues de faire face à cette charge de travail supplémentaire.

Bien évidemment, les élus Cfdt souhaitent vous rencontrer au plus vite dans le cadre d'une réunion exceptionnelle restreinte de DP et de CHSCT sur la DR ».

Réponse de la Direction :

« Je suis bien entendu très informé du sujet des réclamations liées à la prochaine facturation des comptes.

Nous avons arrêté un certain nombre de décisions pour que la situation soit sous contrôle, sans charge de travail additionnelle pour les équipes du pôle RRC.

La Direction se tient bien entendu à votre disposition pour vous les présenter. »

A ce jour, la Direction nous indique qu'elle va recruter 30 intérimaires ventilés dans les différents groupes pour palier à cette mesure polémique pour nos clients.

VITRINES DE NOS AGENCES, lettre envoyée au directeur de Réseau, Nicolas DRAUX, suite ...

Nous reproduisons ci-après l'extrait d'un second courrier adressé au directeur de réseau sur un sujet affectant la sécurité de nos collègues...

« Comme suite à l'entretien que nous avons eu en date du 23 décembre 2015, nous vous demandons de bien vouloir nous confirmer les règles relatives à l'utilisation des manivelles permettant de baisser les rideaux sur les vitrines des bureaux exposés à la vue du public.

Nous considérons pour notre part qu'il en va de la sécurité aussi bien des personnes que des biens et des informations.

En conséquence, et ayant à déplorer de nouveaux blocages au prétexte de préférence clients, nous vous demandons de bien vouloir également rappeler aux groupes la faculté dont doit pouvoir disposer chaque collègue de se protéger du regard extérieur en ayant la possibilité de baisser le rideau sur les vitrines. »

La réponse de M. Draux :

« Ma réponse n'était qu'un complément d'informations aux échanges que vous avez eus à plusieurs reprises en CE régional au sujet des vitrines de nos agences et sur lesquels je ne reviendrai pas.

Par conséquent je vous renvoie vers les PV de CE et notamment celui du 3/12/2015 en cours d'approbation mais aussi vers les CHSCT des groupes dont des agences vous sembleraient être concernées par la problématique que vous évoquez. En effet les mesures liées à des sujets de sécurité ou de confidentialité sont prises localement par les directions de groupe ».

Réponse complémentaire apportée par la Direction :

« Comme indiqué par Nicolas Draux dans son mail du 12/01, je vous reviens avec quelques précisions complémentaires concernant les modalités de pose des vitrophanies sur les vitrines de nos agences.

- *Les vitrines donnant sur des locaux où l'on traite ou échange des espèces (LOE, salle forte, guichet) sont « sablées » ce qui a pour effet de "flouter" l'intérieur.*
- *Un film anti UV peut être posé sur les façades ensoleillées. Comme déjà évoqué en CE et lors de vos échanges du 23/12 avec N Draux, Th Cocatre et Th Peycelon, dans des cas exceptionnels et justifiés, un « sablage » de la vitrine de bureau de conseiller (avec diminution de la luminosité) peut également être envisagé.*
- *Dans le cas où les écrans seraient visibles depuis l'extérieur de l'agence, les solutions suivantes sont également envisageables :*
 - *Déplacement du bureau selon possibilités*
 - *Installation d'un bras articulé pour le terminal du conseiller*
 - *Installation d'un film de confidentialité sur l'écran du conseiller*

Ces modalités sont bien connues des groupes. N'hésitez pas à vous rapprocher des RGRH dans le cas de certaines situations locales que vous souhaiteriez évoquer. »

Vos élus Cfdt restent à votre disposition si vous rencontrez d'éventuels problèmes.



BNP PARIBAS

Se

Fermeture des 10 agences au sein de la DRRP en 2016 (suite) :

Lors de notre réunion du CE de la DRRP du 7 janvier 2016, les élus CFDT demandent une réunion exceptionnelle de CE pour voter une mission d'expert suite à la décision de BNPPARIBAS DRRP de fermer à nouveau 10 sièges.

A ce jour, la Direction et la CFE CGC SNB refusent de porter cette question à l'ordre du jour du CE du 29 janvier.

Pour la Cfdt, il est important de connaître l'évolution du réseau de notre DR pour les 3 prochaines années.

Budget du CE DRRP 2016 :

A ce jour, nous disposons toujours d'une enveloppe de 1 million d'euros dans les réserves. Les élus Cfdt à plusieurs reprises ont proposé des activités (chèques vacances, week-end libertés ...).

L'équipe gestionnaire du CE DRRP CFE CGC SNB refuse à ce jour de prendre en compte nos propositions.

Ces réserves vous appartiennent ...

Vos correspondants:

Vos élus CFDT assurent une permanence tous les lundis .

DRBP

10-12 rue des Trois Fontanots,
92000 NANTERRE

06 73 98 52 45, 06 65 34 65 38,
06 67 24 54 97



Sophie Crépeaux



Isabelle Delcroix



Sylvie de Freitas



Anita Guignard



Corinne Murer



Bernard Avenel



Damien Marthon



Jean Marie Remy



Juan Antonio Gonzalez



Alain Meunier



Yannick Margerie



SECTION SYNDICALE DRBP - ZSYDRBP - 10 rue des 3 Fontanot, 92000 Nanterre

www.cfdt.bnpparibas.com
twitter: @cfdtbnpparibas

mail: NANTERRE BDDF CFDT DRRP
@bnpparibas.com

Je suis d'accord avec l'action de la Cfdt et:

☐ Je souhaite recevoir des informations par email

☐ Je souhaite adhérer

☐ Je souhaite vous rencontrer

Nom Prénom : e-mail :

tél. : Agence, entité, groupe de rattachement :

